

CR 20 Comparaisons Internationales
Association Internationale des Sociologues de Langue Française

***Prendre au sérieux les infox et leurs effets politiques et sociaux : médias,
travail, éducation et migrations à l'ère de la post-vérité***

Colloque, Université de Lausanne (Suisse), 3-4 juillet 2019

Si le « polythéisme des valeurs » (Weber, 1963) n'est pas une nouveauté, le développement de la « post-vérité » interroge à la fois la constitution possible d'un nouveau régime de vérité (Halévi, 2017) ou d'une nouvelle cité (Boltanski et Thévenot, 1991), en tant qu'ensemble « cohérent » de principes de référence et de logiques d'action, et ses effets sur les systèmes de valeurs préexistants. Le colloque proposé à Lausanne les 3-4 juillet 2019 par le CR20 de l'AISLF est particulièrement propice au développement d'une réflexion fondée sur la comparaison internationale et entre en forte résonance avec le thème du prochain congrès « La société morale. Enjeux normatifs dans les sociétés contemporaines ».

Vivre dans une ère de post-vérité

Le concept de post-vérité, qu'on peut considérer comme utile (Delannoi, 2017), est généralement associé à deux significations articulées, la contrevérité et la post-réalité, connectées aux médias sociaux et aux nouvelles façons de faire de la politique. Par le passé, mentir publiquement ou ne pas dire la vérité était le plus souvent socialement condamné et cela parce que la vérité, la véracité et l'expression de la vérité étaient perçues comme des préconditions nécessaires pour faire société, le mensonge étant, à rebours, associé à une violation de la confiance. Or, le terme « post-vérité » rend compte d'un outil viral : la diffusion en masse, notamment par l'intermédiaire des réseaux sociaux, de *fakenews* ou infox (fausses nouvelles ou fausses informations) dans le but d'influer sur l'opinion publique en suscitant la colère ou l'émotion, le plus souvent en vue de remporter l'adhésion des électeurs (Mariscal 2017). Sa dimension endémique à la sphère politique est largement documentée. On peut par exemple observer que le « manque de connexion d'une préoccupation avec la vérité » et « l'indifférence à comment les choses sont en réalité » tendent aujourd'hui à prévaloir dans les rhétoriques des politiques culturelles en Angleterre (Belfiore 2009). Post-vérité et faits alternatifs servent à justifier de nouvelles politiques.

La post-vérité est souvent utilisée comme synonyme de « post-fait », la diffusion de ces derniers étant facilitée par les temporalités conflictuelles entre objectivation scientifique et temporalité médiatique (Joux, 2017). Elle est aussi parfois présentée comme la résultante de la rencontre entre « free speech » et médias sociaux avec un droit à la liberté de parole qui se serait métamorphosé en une capacité à dire et diffuser « n'importe quoi » (Peters, 2018).

La conséquence en est la mise en cause de la centralité de la science dans les processus de décision. Pour les sciences sociales, eu égard à leur impact sur la décision politique, la difficulté supplémentaire est de devoir gérer l'incertitude émanant de la fluidité et de l'autoréflexivité du monde social. D'une part, la post-vérité prospère à partir de la polarisation et de l'exagération des différences (Lockie 2016). Cette vision dichotomisée du monde et de la société, associée à l'usage de la science pour soutenir des points de vue contradictoires dans les processus de prise de décision, encourage le relativisme et la défiance vis-à-vis de la science et contribue à sa

dévaluation aux yeux des individus. D'autre part, politiciens et médias y sont particulièrement sensibles, car ils mobilisent avant tout les émotions : c'est ce que rappelle le dictionnaire d'Oxford, qui définit le concept de post-vérité comme désignant les « circonstances dans lesquelles les faits objectifs ont moins d'influence sur l'opinion publique que les appels à l'émotion ou aux opinions personnelles. » (Troude-Chastenet, 2018, p.89). Ce recours aux émotions est exacerbé par ce qu'on qualifie, de façon euphémisée, de « politiques par focus group ». La fin de l'idéologie, célébrée par Bell dès le début des années 1960 (Bell, 1997), est ainsi à mettre en relation avec le management des sentiments, consistant à dire aux gens ce que les focus groups suggèrent qu'ils veulent entendre.

La diffusion à large échelle d'informations mensongères ou trompeuses par le recours aux émotions à des fins d'affirmation de valeurs et de légitimation de décisions politiques (Raynaud 2017) attise la polarisation et la différence (Blancs contre Noirs ; Nous contre Eux. Vrai contre Faux, etc.), ainsi que la panique morale sur des thèmes tels que le crime, les drogues, les fraudes, avec, en ligne de mire, l'irresponsabilité des citoyens ou la responsabilité des non-citoyens quant à des problèmes avérés ou supposés (Lockie 2016).

Citoyenneté et post-vérité

L'exemple du traitement médiatique et politique des immigrants-travailleurs migrants- réfugiés illustre de façon particulièrement saillante ces dynamiques, avec une diabolisation de la figure de "l'étranger" fondée sur des faits alternatifs présentant par exemple la migration africaine en France comme une "ruée vers l'Europe" (comme le souligne Mediapart, 2018). Ces discours nourrissent les termes en lesquels sont pensées les politiques migratoires : réduction des droits sociaux, injonction à produire des preuves de loyauté (maîtrise d'une langue nationale, acculturation) pour obtenir la citoyenneté, et plus largement, développement d'un "marché de la citoyenneté" (Breanne et al., 2017, Brodie, 1997, 2004) faisant dépendre les droits sociaux de la participation au marché du travail. Cette hiérarchisation des catégories d'appartenance citoyenne et des droits associés érode le droit à la protection humanitaire au fondement du projet initial d'une Europe des droits de l'Homme. Les démocraties contemporaines apparaissent "incapables de se hisser à la hauteur des principes qui fondent leur existence même", ce qui se traduit aussi, dans l'accueil des étrangers, par le développement d'une logique biologique de l'accueil plutôt que biographique (Fassin, 2018). Autrement dit, on assiste à une rehiérarchisation morale dans l'évaluation des vies humaines et, plus largement, des systèmes de valeurs qu'illustre par exemple l'initiative 2018 en Suisse, « contre les juges étrangers » cherchant à affirmer la prééminence du droit Suisse sur le droit international, et, notamment, le rôle de la Cour européenne des Droits de l'Homme.

Education et post-vérité

L'économie mondiale et les politiques néolibérales alimentent ce phénomène de post-vérité qui s'exprime dans la plupart des domaines de la vie sociale, comme par exemple le travail - en particulier par la précarisation accrue - ou l'éducation, via l'élimination de tout esprit critique des enseignements. L'éducation a désormais entrepris un tournant digital et, dans une large mesure, été capturée par des grands systèmes de données dans l'administration comme dans l'enseignement et la recherche. La critique a été évitée ou limitée dans la sphère éducative et des conceptions standards étroites, des pédagogies utilitaristes et instrumentales appelées par l'Etat lui ont été substituée. L'éducation se définit désormais principalement comme une formation au travail plutôt que comme un agenda visant la citoyenneté critique pour la participation démocratique, et le travail comme le fondement de l'accès à un périmètre de droits

élargis (droit de séjour, à l'aide sociale, etc.). Avec, en perspective, le prolongement du déclin de la démocratie sociale et la montée des politiques populistes démagogiques ainsi que des partis racistes de la droite alternative.

Sociologie et post-vérité

Avec quelles conséquences pour la sociologie ? A l'ère de la post-vérité il ne suffit plus de revisiter les notions ou les théories de la vérité, de rendre compte des "évidences" et des formes de justification épistémologique comme autant de guides possibles vers la vérité. Il importe de « prendre les conneries au sérieux » (Raynaud, 2017) en interrogeant la façon dont elles ont conquis le monde (Ball, 2017) et leurs conséquences. Nous avons besoin de comprendre l'implication épistémologique plus large et les implications orwelliennes des politiques, de la science et de l'éducation post-vérité. Surtout, nous avons besoin d'une stratégie opérationnelle pour combattre le "gouvernement par le mensonge" et une société globale préparée à accepter la dissonance cognitive et la subordination de la vérité à l'appel aux émotions twittées et aux croyances personnelles irrationnelles (Peters 2018).

Pour le comité du CR20

Gaële Goastellec, Université de Lausanne, LACCUS, OSPS, LIVES, vice-présidente du CR20
Julia Resnik, Université de Jérusalem, présidente du CR20

Références bibliographiques

- Ball, J. (2017). Post-Truth. *How Bullshit Conquered the World*. London: Biteback.
- Belfiore, E. (2009). On bullshit in cultural policy practice and research: notes from the British case. *International journal of cultural policy*, 15(3), 343-359.
- Bell, D. (1997). *La fin de l'idéologie*. Paris : Plon.
- Boltanski, L., Thévenot, L., (1991). *De la justification*. Paris : Gallimard.
- Bowell, T. (2017). Response to the editorial 'Education in a post-truth world'. *Educational Philosophy and Theory*, 49(6), 582-585.
- Delannoï, G.,(2017) De l'utilité de la notion de post-vérité. *Le Débat*. 5(197), 4-12.
- Fassin, D. (2018) *La vie. Mode d'emploi critique*. Paris : Seuil.
- Halévi, R. (2017). Le nouveau régime de la vérité. *Le Débat*. 5(197), 28-41.
- Joux, A. (2017). Du fact checking au fake checking. *La revue européenne des médias et du numérique*, N°44, automne 2017.
- Lockie, S. (2017). Post-truth politics and the social sciences. *Environmental Sociology*, 3(1), 1-5.
- Mariscal, (2017). La post-vérité : un dispositif de stigmatisation des classes populaires ? *Action et Recherche Culturelles*. ASBL.
- Peters, M. A. (2018). Education in a post-truth world. In *Post-Truth, Fake News* (pp. 145-150). Singapore: Springer.
- Raynaud P., (2017), Taking bullshit seriously. Prendre les conneries au sérieux. *Le Débat*. 5(197), 13-19.
- Troude-Chastenot, P. (2018). *Fake news* et post-vérité. De l'extension de la propagande au Royaume-Uni, aux États-Unis et en France. *Quaderni*, 96,(2), 87-101. <https://www.cairn.info/revue-quaderni-2018-2-page-87.htm>.
- Weber M., (1963). *Le savant et le politique*. Paris : Plon.

Modalités pratiques de soumission à l'appel à communication

Pour faciliter la mise en discussion des travaux, nous proposons de focaliser ce colloque autour de quatre axes articulés et particulièrement interrogés par le développement des post-vérités : 1) les médias et les représentations de l'autre dans l'espace public ; 2) la citoyenneté des migrants et réfugiés ; 3) les défis de l'éducation à la citoyenneté ; 4) la transformation des valeurs dans le monde du travail.

Les communications attendues doivent être fondées sur la comparaison, tout spécialement internationale, ou aborder des thèmes propices à la comparaison internationale dans l'objectif

de réunir des ensembles de 3 ou 4 présentations susceptibles d'une réflexion collective comparative. Les communications devront par ailleurs mettre l'accent sur la transformation des valeurs en se référant à un contexte spécifique aux objets étudiés permettant d'appréhender l'expression des dynamiques de post-vérité.

Les propositions, de 500 mots maximum (3500 signes espaces compris), comprendront une problématique clairement articulée à l'appel à communications, quelques références théoriques et des éléments de méthodologie et être accompagnées d'une courte bibliographie (5 références maximum). Elles doivent parvenir au plus tard le 5 janvier 2019 à l'adresse suivante : ColloqueCR20AISLF2019@unil.ch

Les communications retenues seront connues début février et leurs auteur.es informé.es.

Conférences plénières

Outre les sessions réservées à la présentation des communications, **quatre conférences plénières sont prévues :**

- Alain Faure, Université de Grenoble, Institut d'études politiques, PACTE, CNRS
- Olivier Glassey, Université de Lausanne, Faculté des sciences sociales et politiques
- Christian Joppke, Université de Berne, Institut de Sociologie
- Martine Mespoulet, Université de Nantes, CENS

Comité scientifique du colloque

Emilie Biland (Université Rennes 2, UMR ARENES), Soline Blanchard (Université de Lausanne), Yves Dutercq (Université de Nantes, CREN), Philippe Losego (HEP Lausanne), Martine Mespoulet (Université de Nantes, CENS), Julia Resnik (Université hébraïque de Jérusalem), Patrick Trabal (Université Paris Nanterre, CERSM), Gaële Goastellec (Université de Lausanne)

Comité d'organisation

Fabiana Carrer Joliat, Gaële Goastellec, Julia Resnik